

# En Palestine, les Israéliens construisent le mur de l'apartheid.

Ceux qui voudraient démontrer combien il est facile de jouer avec les vies des gens n'ont qu'à regarder ce qui se passe aujourd'hui en Palestine, où un Mur suit sa route en décidant du sort de toute une population. La construction du Mur actuel est une marque déposée israélienne qui va bien au-delà des caractéristiques du régime d'apartheid qui a existé en Afrique du Sud.

Le Mur aura 148 km de long dans sa première étape, et sera haut de 8 m. Les travaux de construction ont commencé le 23 Juillet 2002. Il a transformé l'occupation en un état de fait. C'est une barrière absolue. Le Mur changera toute zone palestinienne en canton, dont Israël pourra fermer la porte à tout moment. Le Mur va désorganiser la vie de 67 communautés palestiniennes. Quinze villages au moins dont les terres agricoles resteront d'un côté du Mur perdront l'accès à leurs propriétés. Même si les Israéliens ont promis de

mettre en place des "portes agricoles" pour permettre aux agriculteurs palestiniens de cultiver leurs terres, l'idée de base est de rendre difficile tout accès des Palestiniens à leurs terres, et de les confisquer ultérieurement.

Jusqu'ici, le Mur a déraciné 83.000 arbres, démolit 35.000 mètres de tuyaux d'irrigation, et détruit 11.400 ares de terres agricoles. Le Mur a annexé à Israël 31 puits, privant ainsi les Palestiniens de quelques 4 millions de mètres cubes d'eau par an.

Construire le Mur n'est pas seulement une action de ségrégation raciale, mais aussi un crime de nature politique à l'encontre du peuple Palestinien : c'est la mise en oeuvre d'un apartheid.

Même la Gauche Israélienne (et plus particulièrement le parti Travailliste) défend le Mur. Les Etats-Unis le tolèrent. Ces derniers mis à part, aucun état au monde n'accepte l'argu-

ment d'Israël pour la construction d'un tel Mur, parce qu'aucune politique, quelle qu'elle soit, ne peut en conscience accepter des méthodes aussi brutales.

D'après un article d'Azmi Bishara (député Arabe de la Knesset Israélienne) publié dans Al Hayat du 3 Juillet 2003

g Manu

## Continuons le combat !

Le maire du Plessis et député de droite P. Pomezec a choisi la méthode procédurière et judiciaire pour faire le ménage avant son éventuelle offensive sur la mairie de Clamart. Nous l'attendons toujours dans le nécessaire débat démocratique et ce n'est pas la pitoyable exhibition des ses troupes sur le parvis de la mairie lors du conseil municipal de septembre qui va masquer aux clamartois les réalités de ses méthodes de gestion municipale. La justice l'a une première fois débouté de sa tentative de nous faire taire (cf. : Jugement du 14 mars 2003 de la 14<sup>e</sup> chambre du tribunal de Nanterre) ; il a fait appel de ce jugement, nous attendons la décision de la Cour.

Bernard

### DERNIERE MINUTE

Nous apprenons aujourd'hui que P.Pomezec a été débouté de toutes ses demandes devant la 8<sup>ème</sup> chambre de la Cour d'appel de Versailles (pour "poursuites mal fondées"), et condamné à verser à AC la somme de 750 euros. Nous remercions notre avocat, Henri Leclerc, qui nous a brillamment défendus. Nous remercions aussi les verts et le PC de Clamart de nous avoir soutenus dans ce procès et regrettons que le PS ait refusé de le faire.

AC

## Histoire drôle (à pleurer)

Pour ceux qui se posent encore des questions ....P. Pomezec dans la tribune de l'opposition du « Petit Robinson »

(Le Mensuel du Plessis-Robinson d'Octobre 2003)

Suite à une enquête du Nouvel Observateur "Où vont les enfants de vos élus", voici la réponse du député-maire P. Pomezec :

"...tous [ses enfants] vont dans le privé. Et dans une ville voisine". Trois "avantages" : un enseignement catholique, plus de discipline, car "dans le public, entre deux cours, les enfants sont livrés à eux-mêmes", et des professeurs moins..."politisés". "Je ne voulais pas mettre mes enfants dans une école où la directrice est communiste ! Après mon élection, lors d'une fête dans une école publique, j'ai eu droit à "l'Internationale". Dans les



collèges, on demande de lire "le Monde", mais jamais le "Figaro". Pendant la grève de mai dernier, les enseignants donnaient des lettres pour qu'ils les remettent aux parents. Ah ça non : il y a trop de manipulations" (Extrait du Nouvel Observateur du 4 au 10 septembre 2003).

Sans commentaires. A vous de juger ...

### J'adhère à l'association "Alternative Clamartienne" pour l'année 2004

domiciliée: 6 rue Monplaisir, 92140 Clamart

Nom : ..... Prénom : .....

adresse :

n° téléphone : ..... n° téléphone mobile: .....

adresse électronique : .....

**Je verse la cotisation de** c 7,5 € chômeurs, étudiants, Rmistes.)

ou c 23 €

(ou +) c

c par chèque à l'ordre de "Association Alternative Clamartienne"

c en espèces.

Date :

Signature :

